

3 juin 2016 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

# Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, en faveur de la relance du processus de paix au Proche Orient, à Paris le 3 juin 2016.

Monsieur le Secrétaire général des Nations Unies, cher BAN Ki-moon,  
Madame la Haute représentante de l'Union européenne, chère Frédérique Frédérica,  
Mesdames, messieurs les ministres des Affaires étrangères,  
Mesdames, Messieurs les représentants des pays qui se sont associés à cette initiative.  
Je suis très heureux de pouvoir vous accueillir ce matin.

C'était important que nous soyons ensemble pour cette initiative. Cette initiative n'a qu'un seul but : la paix au Proche-Orient.

Cette initiative est importante, chacun le ressent, elle devenait nécessaire.

Ce doit être une chance pour la région si bien sûr le travail qui s'engage aujourd'hui est mené avec sérieux et détermination, et c'est ce qu'a voulu Jean-Marc AYRAULT.

La France a une histoire particulière au Proche-Orient. Depuis le début du conflit israélo-palestinien, elle n'a eu de cesse d'ouvrir à la recherche de la paix parce qu'elle est liée par une amitié indéfectible pour l'un et l'autre des peuples concernés : Israël et Palestine. Et parce que la France est consciente de sa responsabilité dans cette région du monde. Et notamment par l'Histoire.

Je veux revenir sur un discours qu'avait prononcé François MITTERRAND, président de la République en 1982 à la Knesset.

Il avait eu ces mots : « la France approuvera ce qui sera dialogué comme elle observera avec inquiétude toute action unilatérale qui de part ou d'autre retarderait l'heure de la paix ». Plus de trente ans après, ces paroles résonnent avec une force et une acuité particulière.

Certes des progrès considérables ont été accomplis ces dernières années, mais il n'y a toujours pas de paix et l'inquiétude demeure et les violences aussi et l'espoir s'efface. C'est pourquoi, j'ai voulu que la France prenne une initiative pour mobiliser la communauté internationale en soutien à un règlement définitif du conflit entre Israéliens et Palestiniens.

Vous y avez répondu et j'en suis particulièrement heureux.

Dans cette démarche, je porte trois convictions. La première est que dans le contexte régional que nous connaissons au Proche et au Moyen-Orient le vide sera forcément rempli par les extrémistes. Et que les terroristes pourront aussi en tirer avantage. Cette leçon nous pouvons également l'observer en Irak, en Syrie, en Libye. Quand le statu quo s'installe, quand les violences se multiplient, alors il y a des risques sérieux que le terrorisme puisse y trouver son terrain le plus fertile.

Les seuls gagnants au statu quo seraient en définitive les extrémistes de tous bords, ceux qui refusent et refuseront toujours la perspective de la paix.

La seconde conviction est que la discussion sur les conditions d'un règlement définitif du conflit entre Israéliens et Palestiniens doit prendre en compte l'ensemble de la région.

Nous ne sommes plus dans la situation de 1993, celle des accords d'Oslo et de 2002, celle de l'initiative arabe de paix et pas davantage celle de 2007, avec la grande conférence internationale à Annapolis et ou même nous ne sommes plus en 2011 lorsqu'il y avait une initiative pour un règlement bilatéral entre les parties de la question.

Nous sommes en 2016 avec la guerre en Syrie, le terrorisme fondamentaliste en Syrie, en Irak et

nous sommes en 2016 avec la guerre en Syrie, le terrorisme fondamentaliste en Syrie, en Irak et ailleurs. Les menaces et les priorités ont donc changé. Alors c'est vrai que certains tirent argument du chaos qui s'est installé dans la région pour se désintéresser de la question israélo-palestinienne, considérant que le conflit est devenu périphérique et qu'il est en quelque sorte sous contrôle. Je pense au contraire que ces changements rendent d'autant plus urgente une résolution du conflit et que les bouleversements régionaux créent des obligations nouvelles pour la communauté internationale et pour rechercher la paix.

Enfin, ma dernière conviction est qu'il reviendra aux parties, c'est-à-dire aux Israéliens et aux Palestiniens, et à elles seules, de faire le choix courageux de la paix. Nous ne pouvons pas nous substituer aux parties prenantes. Notre initiative vise à leur donner les garanties que la paix sera solide, durable et contrôlée internationalement. Je sais qu'il y a des doutes pour ne pas dire davantage et notamment en Israël et nous devons donc rassurer Palestiniens - pour qu'ils puissent savoir qu'il y a une perspective - et Israéliens pour leur faire comprendre que nous cherchons une solution. Pour qu'ensuite Israéliens et Palestiniens reprennent le chemin de la négociation pour une conclusion définitive du conflit.

C'est la raison pour laquelle la France propose d'agir en deux temps. Le premier s'ouvre aujourd'hui avec cette réunion et il s'agit de confirmer collectivement, nous tous, que la paix passera par deux Etats : Israël et la Palestine, vivant côte-à-côte en sécurité. C'est une évidence mais elle doit être chaque fois rappelée solennellement et sans ambiguïté.

Ensuite, il faudra créer au lendemain de cette conférence des groupes de travail pour identifier ce que nous pouvons faire pour faciliter la discussion et consolider l'accord qui sera obtenu le jour venu, c'est-à-dire répondre aux questions que nous pouvons d'ores et déjà anticiper : quelles mesures de désescalade ? Quels arrangements de sécurité ? Quelles modalités de coopération bilatérale et régionale ? Et quels dividendes économiques de la paix ?

Le travail du Quartet nous sera très précieux et nous attendons ses conclusions, c'est-à-dire son rapport. Il s'inscrit pleinement dans la démarche que nous avons initiée.

Ce que nous voulons faire est exigeant puisqu'il s'agit de créer les conditions pour une reprise de la négociation entre Israéliens et Palestiniens. Mais ce que nous voulons faire est également décisif pour la région et même pour le monde parce que c'est un conflit qui n'a que trop duré. Donc, nous avons comme seul objectif cette recherche des conditions de la paix. Nous n'en avons pas d'autre et la France, pour ce qui la concerne, ne cherche rien pour elle-même, simplement favoriser la paix.

Voilà pourquoi cette conférence devait se tenir, et je remercie notamment John KERRY d'être venu pour cette conférence car sa présence était indispensable pour que notre initiative ait le sens que nous voulons lui donner.

Je remercie aussi la présence des membres permanents du Conseil de sécurité qui sont pour nous essentiels, et tous les pays qui se sont associés, soit parce qu'ils sont dans la région et qu'ils connaissent les risques et les enjeux, soit parce qu'ils sont liés à cette partie-là du monde et qu'ils sont conscients qu'il s'y joue la sécurité pour l'ensemble des pays qui constitue la communauté internationale.

Cette conférence, je lui souhaite plein succès, je souhaite surtout que le processus que nous avons engagé aujourd'hui aille jusqu'à son terme, c'est-à-dire la paix. Merci.